



Bilan du plan de sauvetage des rosiers botaniques de l'Arboretum des Barres, fin 2018

CONTEXTE

L'arboretum national des Barres, géré par l'Office national des Forêts, est l'une des plus grandes collections européennes d'arbres et d'arbustes d'Europe : initiée en 1873, elle compte aujourd'hui plus de 2600 espèces et taxons originaires du monde entier. Outre les arbres forestiers qui constituent la plupart de ces références botaniques et occupent la majorité des 35 ha, l'Arboretum compte une collection dédiée aux arbustes : le Fruticetum Vilmorinianum. L'intérêt de cette collection qui couvre quelques hectares est double : historique (les premières plantations remontent à Maurice de Vilmorin à partir de 1896) et scientifique, avec de nombreux genres représentés par plusieurs dizaines d'espèces chacun (les plants sont regroupés par genre). Parmi les genres les plus représentés, peuvent être cités les genres *Ligustrum*, *Rhododendron*, *Clematis*, *Lonicera*, *Spiraea* et... *Rosa*.

La collection de rosiers botaniques du Fruticetum compte 214 pieds (sur les 257 de l'ensemble des collections), dont 166 correspondent à une espèce botanique identifiée. Au total, ce sont 76 espèces ou variétés qui sont présentes dans cette collection. Or, avec certains rosiers plus que centenaires, une présence sur cette zone depuis plusieurs décennies sans les amendements nécessaires et adéquats pour régénérer les sols, et 39 taxons représentés par un seul individu, cette collection reste menacée. Des analyses de tassements et de sols réalisées en 2017 ont montré que les dépérissements de la plupart des individus semblaient bien liés à la pauvreté du sol, plus qu'à des tassements.

Il a donc été décidé de lancer un programme de sauvetage de la collection de rosiers du Fruticetum. Celui-ci s'étendra sur 3 ans, de 2018 à 2020. Les principales étapes sont une déplantation des rosiers pour une remise en état en pépinière, une mise en jachère de la zone de collection avec un amendement et éventuellement un travail du sol, et enfin une replantation des collections.

BILAN DES ACTIONS 2018

En 2018, les actions suivantes ont été menées :

- la déplantation des 103 rosiers les plus dépérissants, représentant les 76 taxons des collections. Les rosiers les plus développés, généralement les plus anciens et pouvant atteindre 2 m de haut, ont été laissés en place pour ne pas les abîmer,
- Un rempotage de ces plants dans la pépinière de l'Arboretum, avec mise en place d'un système de goutte à goutte pour l'arrosage,
- Acquisition de l'amendement. Après comparaison de différents produits, le choix s'est porté sur le produit OrgaB-Mix qui apportait une solution aux carences observées fin 2017. L'épandage et l'enfouissement, prévu en cours d'année, a été reporté à 2019 en raison de la sécheresse de l'été 2018 qui aurait rendu son utilisation moins efficace à long terme.

Pour ces actions, l'ONF a acheté les consommables nécessaires (amendement, terreau) et le petit matériel (système d'arrosage et pots). Le projet initial prévoyait l'installation de barrières anti-rhizomes dans la zone des rosiers. Pour ces barrières, des réflexions postérieures au dépôt du projet ont montré que ces barrières n'étaient probablement pas indispensables. De plus, l'installation éventuelle de ces barrières interviendrait plutôt en 2020. Elles n'ont donc pas été acquises sur l'année 2018.

Ce projet a fait appel à des moyens humains non négligeables (rempotage, manutention, étiquetage des plants,...). Ces missions ont été majoritairement remplies par une apprentie au titre de Jardinier-botaniste qui y a passé environ 20 jours sur le projet.

L'ARBORETUM NATIONAL DES BARRES



103 individus, représentant les 76 taxons des collections, rempotés en pépinière pour une remise en état

BILAN FINANCIER

Le coût initial du projet s'élevait à 5200 € comprenant les dépenses en petit matériel et consommable. Le GEVES s'est engagé à les prendre en charge à 100 % et a déjà versé 2600 € en 2018.

Ces dépenses en consommables et petits matériels s'élèvent finalement à 2143,70 € HT : 1325 € HT pour l'approvisionnement en amendement, 181,35 € HT en terreau (3,1 m³ nécessaire pour les 103 pots de 30 L, calculé au ratio de la commande annuelle de l'Arboretum) et 637,35 € HT pour les pots et le système d'arrosage. Les dépenses de matériels sont inférieures à celles prévues en raison du report de l'achat de barrières anti-rhizome qui n'interviendront qu'en fin de projet, en 2020. Le reste du petit matériel a été récupéré du fonctionnement de la pépinière.

L'apprentie ONF de l'Arboretum a quant à elle passée l'équivalent de 20 jours sur le projet, rémunérée à 53 % du SMIC (784,54 € brut/mois), soit un montant salarial brut de 724 € sur ce projet.

CONCLUSION

Le projet de sauvegarde des rosiers de l'Arboretum des Barres, s'étendant de 2018 à 2020, a donc débuté comme prévu. Les dépenses de 2018 en petit matériel et consommable (2143,70 €), soutenue par le GEVES, sont cependant inférieures au 1^{er} versement de 2018 (2600 €, la moitié du versement initial). Cependant, un pourcentage non négligeable du temps des personnels de l'Arboretum et notamment de l'apprentie, a été passé sur ce projet. Le montant total réel du projet, éligible à un soutien du GEVES, monte donc à 2867,70 €.

Bien que le projet présenté ne liste que des dépenses de matériels, et malgré la réponse du GEVES fin décembre sur l'impossibilité de subventionner le temps de l'apprentie, il est demandé la possibilité de soutenir également ces dépenses liées à ce contrat, au moins à hauteur des 2600 € déjà versés à l'ONF en 2018.

Fait à Boigny-sur-Bionne, le 31/12/2018

Le responsable de l'Arboretum National des Barres

Quentin GIRARD



Bilan du plan de sauvetage des rosiers botaniques de l'Arboretum des Barres, fin 2018

CONTEXTE

L'arboretum national des Barres, géré par l'Office national des Forêts, est l'une des plus grandes collections européennes d'arbres et d'arbustes d'Europe : initiée en 1873, elle compte aujourd'hui plus de 2600 espèces et taxons originaires du monde entier. Outre les arbres forestiers qui constituent la plupart de ces références botaniques et occupent la majorité des 35 ha, l'Arboretum compte une collection dédiée aux arbustes : le Fruticetum Vilmorinianum. L'intérêt de cette collection qui couvre quelques hectares est double : historique (les premières plantations remontent à Maurice de Vilmorin à partir de 1896) et scientifique, avec de nombreux genres représentés par plusieurs dizaines d'espèces chacun (les plants sont regroupés par genre). Parmi les genres les plus représentés, peuvent être cités les genres *Ligustrum*, *Rhododendron*, *Clematis*, *Lonicera*, *Spiraea* et... *Rosa*.

La collection de rosiers botaniques du Fruticetum compte 214 pieds (sur les 257 de l'ensemble des collections), dont 166 correspondent à une espèce botanique identifiée. Au total, ce sont 76 espèces ou variétés qui sont présentes dans cette collection. Or, avec certains rosiers plus que centenaires, une présence sur cette zone depuis plusieurs décennies sans les amendements nécessaires et adéquats pour régénérer les sols, et 39 taxons représentés par un seul individu, cette collection reste menacée. Des analyses de tassements et de sols réalisées en 2017 ont montré que les dépérissements de la plupart des individus semblaient bien liés à la pauvreté du sol, plus qu'à des tassements.

Il a donc été décidé de lancer un programme de sauvetage de la collection de rosiers du Fruticetum. Celui-ci s'étendra sur 3 ans, de 2018 à 2020. Les principales étapes sont une déplantation des rosiers pour une remise en état en pépinière, une mise en jachère de la zone de collection avec un amendement et éventuellement un travail du sol, et enfin une replantation des collections.

BILAN DES ACTIONS 2018

En 2018, les actions suivantes ont été menées :

- la déplantation des 103 rosiers les plus dépérissants, représentant les 76 taxons des collections. Les rosiers les plus développés, généralement les plus anciens et pouvant atteindre 2 m de haut, ont été laissés en place pour ne pas les abîmer,
- Un rempotage de ces plants dans la pépinière de l'Arboretum, avec mise en place d'un système de goutte à goutte pour l'arrosage,
- Acquisition de l'amendement. Après comparaison de différents produits, le choix s'est porté sur le produit OrgaB-Mix qui apportait une solution aux carences observées fin 2017. L'épandage et l'enfouissement, prévu en cours d'année, a été reporté à 2019 en raison de la sécheresse de l'été 2018 qui aurait rendu son utilisation moins efficace à long terme.

Pour ces actions, l'ONF a acheté les consommables nécessaires (amendement, terreau) et le petit matériel (système d'arrosage et pots). Le projet initial prévoyait l'installation de barrières anti-rhizomes dans la zone des rosiers. Pour ces barrières, des réflexions postérieures au dépôt du projet ont montré que ces barrières n'étaient probablement pas indispensables. De plus, l'installation éventuelle de ces barrières interviendrait plutôt en 2020. Elles n'ont donc pas été acquises sur l'année 2018.

Ce projet a fait appel à des moyens humains non négligeables (rempotage, manutention, étiquetage des plants,...). Ces missions ont été majoritairement remplies par une apprentie au titre de Jardinier-botaniste qui y a passé environ 20 jours sur le projet.

L'ARBORETUM NATIONAL DES BARRES



103 individus, représentant les 76 taxons des collections, rempotés en pépinière pour une remise en état

BILAN FINANCIER

Le coût initial du projet s'élevait à 5200 € comprenant les dépenses en petit matériel et consommable. Le GEVES s'est engagé à les prendre en charge à 100 % et a déjà versé 2600 € en 2018.

Ces dépenses en consommables et petits matériels s'élèvent finalement à 2143,70 € HT : 1325 € HT pour l'approvisionnement en amendement, 181,35 € HT en terreau (3,1 m³ nécessaire pour les 103 pots de 30 L, calculé au ratio de la commande annuelle de l'Arboretum) et 637,35 € HT pour les pots et le système d'arrosage. Les dépenses de matériels sont inférieures à celles prévues en raison du report de l'achat de barrières anti-rhizome qui n'interviendront qu'en fin de projet, en 2020. Le reste du petit matériel a été récupéré du fonctionnement de la pépinière.

L'apprentie ONF de l'Arboretum a quant à elle passée l'équivalent de 20 jours sur le projet, rémunérée à 53 % du SMIC (784,54 € brut/mois), soit un montant salarial brut de 724 € sur ce projet. ✓

CONCLUSION

Le projet de sauvegarde des rosiers de l'Arboretum des Barres, s'étendant de 2018 à 2020, a donc débuté comme prévu. Les dépenses de 2018 en petit matériel et consommable (2143,70 €), soutenue par le GEVES, sont cependant inférieures au 1^{er} versement de 2018 (2600 €, la moitié du versement initial). Cependant, un pourcentage non négligeable du temps des personnels de l'Arboretum et notamment de l'apprentie, a été passé sur ce projet. Le montant total réel du projet, éligible à un soutien du GEVES, monte donc à 2867,70 €.

Bien que le projet présenté ne liste que des dépenses de matériels, et malgré la réponse du GEVES fin décembre sur l'impossibilité de subventionner le temps de l'apprentie, il est demandé la possibilité de soutenir également ces dépenses liées à ce contrat, au moins à hauteur des 2600 € déjà versés à l'ONF en 2018.

Fait à Boigny-sur-Bionne, le 31/12/2018

Le responsable de l'Arboretum National des Barres

Quentin GIRARD